

Les anglicismes et les stratégies de communication dans un corpus acadien

Résumé

À partir d'un corpus acadien, nous nous proposons d'analyser les phénomènes de contact de langues du point de vue des stratégies de communication. Après un bref aperçu théorique, dont le but est plutôt d'éclaircir les choix terminologiques, nous nous arrêtons sur trois phénomènes, à savoir l'anglicisme formel, le calque (calque sémantique et calque de construction) et le code-switching pour essayer de voir si leur emploi dans le discours de l'individu bilingue s'inscrit dans une certaine intentionnalité de la part du locuteur. Le phénomène qui nous intéresse de plus près est le code-switching, que Gumperz définit d'ailleurs comme une phénomène conversationnel.

Abstract

According to an acadian corpus, we propose an analysis of the phenomena of languages contact of a conversational viewpoint. We are starting with a theoretical approach, whose interest is to explain the terminology choices. Then, we are seeking to analyse three of these phenomena: borrowing, loan translations and code-switching, in order to see if their use is an intentional one. The phenomenon we are mostly interested in is code-switching. Gumperz defines it as a conversational phenomenon.

0. Introduction

Pourquoi les locuteurs bilingues emploient-ils des anglicismes dans leur discours ? Est-ce un phénomène essentiellement inconscient ? Sinon, quelles sont les stratégies de communication qui régissent l'emploi des anglicismes ? Quelles sont les valeurs pragmatiques qui s'y associent ?

Ce ne sont que quelques questions suscitées par l'analyse d'un corpus acadien, questions auxquelles nous nous proposons de répondre dans ce travail.

Parler de « stratégies de communication » au niveau du contact de langues présuppose la prise en compte du côté conscient et volontaire de ce phénomène.

Quelques précisions s'imposent quand même là-dessus. A priori, tous les phénomènes de contact de langues nous intéressent dans le cadre de notre travail dès lors qu'ils sont des phénomènes conscients, qu'il s'agisse de *code-switching*, de

calque ou même d'*emprunt*. Dans le choix terminologique qu'il faut opérer, ce qui est important c'est de voir si le locuteur considère l'élément provenant de l'autre langue comme appartenant à son propre code ou à l'autre code.

1. Aperçu théorique

Notre but, dans ce travail, n'est pas d'entrer dans le détail d'une terminologie qui est loin d'être fixée une fois pour toutes. Notre intention n'est pas de nous lancer dans les controverses que cette terminologie a suscitées. Nous nous contenterons, dans cette section, de faire des précisions concernant le choix terminologique et cela dans une perspective qui vise à éclaircir notre démarche.

Une première opposition que nous tenons à éclaircir est celle entre le *code-switching* et l'*emprunt*. Nous nous appuyons dans notre démarche sur le modèle construit par Gumperz (1982 : 59), qui distingue clairement entre *code-switching*¹ et *emprunt*². L'auteur cité conçoit le *code-switching* comme un phénomène conversationnel (qui se manifeste donc au niveau du discours), qui peut être *conscient* ou *inconscient*. L'*emprunt*, par rapport au *code-switching*, suppose une intégration et une reconnaissance de l'unité empruntée dans le code, si bien que l'emprunt peut apparaître dans le discours d'un individu unilingue.

La question qu'on peut se poser est la suivante : À partir de quand peut-on dire qu'un élément appartenant à un autre code est intégré dans le code emprunteur ? Sans nous ranger du côté des défenseurs de « la norme », il faut invoquer dans ce cas une norme. Mais quelle norme ? Qui institue cette norme ? Quels sont les instruments par lesquels cette norme s'exerce ? La prise en compte par les dictionnaires pourraient constituer un tel repère.

D'autres critères sont proposés par d'autres auteurs. Ainsi Poplack et al. (1988) et Flikeid (1989) proposent-ils de distinguer à l'intérieur des emprunts entre *emprunts spontanés* (*nonce borrowings* en anglais) et *emprunts répandus* (*widespread loans* en anglais). Cette distinction est faite sur la base de la répartition quantitative des éléments empruntés à une autre langue : les emprunts spontanés n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus, alors que les emprunts répandus sont utilisés par plusieurs locuteurs. Selon les auteurs cités, ce qui compte dans la distinction entre emprunt et *code-switching*, c'est, pour l'emprunt, l'intégration phonétique, morphologique et syntaxique d'un élément étranger à la langue emprunteuse. Poplack et al. (1988) admettent quand même que les éléments classés comme emprunts doivent jouir d'une certaine fréquence et reconnaissance dans une communauté linguistique. Il faut remarquer que les critères proposés par les auteurs cités pour distinguer entre le deux types d'emprunts ne sont pas toujours facilement applicables. Comme le remarque Flikeid (1989), ces critères doivent être complétés parfois par l'intuition du chercheur.

Concernant les anglicismes lexicaux, nous suivons Claude Poirier (1988 : 1848-1849) (cité par Patrice Brasseur (2000 : 227)), qui en distingue trois types : *anglicismes formels* ou *emprunts directs*, *anglicismes sémantiques* et *calques*.

Quant au calque³ (emprunt) sémantique, nous suivons l'explication qu'en donne un auteur comme Nicolas (1994 : 75) : « Le calque sémantique (CS dans la suite de l'exposé) est un processus d'un fonctionnement compliqué, à la fois linguistique et extra-linguistique, qui consiste à solidariser un concept nouveau dans la langue, non encore lexicalisé, et une unité lexicale pré-existante sur le modèle d'une combinaison concept-lexème telle qu'on peut la voir déjà réalisée dans une langue étrangère. Le CS est donc le procédé par lequel un locuteur transpose sur un signe de la langue A une relation sens-forme jusque là inédite, en se fondant sur l'existence de cette même relation à l'intérieur d'un signe de la langue.»

Le choix pour notre analyse des phénomènes de *code-switching*, *emprunt*, *calque* (*emprunt*) *sémantique* constitue un parti pris théorique concernant le point de vue selon lequel nous comptons mener notre démarche.

2.1. Description du corpus

Nous avons constitué notre corpus à partir des interventions recensées sur internet dans un forum de discussion acadien (« capacadie », site de la revue « Acadie Nouvelle »)⁴. Il s'agit évidemment d'un corpus écrit, mais on y reconnaît les traits propres au discours oral, surtout au niveau de la syntaxe.

La plupart des interventions se présentent comme des réponses, commentaires aux interventions des autres participants. Le côté interactif est donc présent. Parfois les débats sont très animés et se transforment en véritables discours polémiques, même injurieux.

Il n'en reste pas moins qu'un tel corpus a ses limites. D'une part, son caractère écrit implique, de la part des locuteurs, un contrôle sur leur discours qui ne manque pas d'en réduire la spontanéité et, par là, la possibilité, pour le linguiste, de surprendre certains phénomènes ; d'autre part, il est impossible de dresser un portrait sociolinguistique des intervenants (les seules informations les concernant étant celles que nous offrent leurs interventions).

Il y a plusieurs éléments dont il faut tenir compte dans notre démarche : a) la nature du corpus ; b) le degré de bilinguisme des locuteurs.

Concernant la nature du corpus, (1) le caractère polémique que prennent parfois les interventions déclenchent le contact de langues. C'est là en fait que se manifeste le caractère conscient de ce phénomène. (2) Le deuxième élément en jeu est la thématique des échanges. Ce seront évidemment les interventions à caractère identitaire (surtout sur la langue) qui déclencheront le plus de phénomènes de contact de langues. Il s'agit toujours du caractère conscient de ce phénomène.

2.2. Données relatives aux locuteurs

Il faut remarquer la diversité des intervenants. Le forum n'est ouvert pas uniquement aux Acadiens qui vivent au Nouveau-Brunswick, Nouvelle Ecosse, etc. On pourrait

même dire que ce sont les Acadiens vivant ailleurs (voir *La Crack*, par exemple) qui sont les plus actifs.

Certes, cette diversité peut créer des problèmes au niveau de l'unité du corpus (voir limites d'un tel corpus).

Les intervenants de par leur diversité présentent des degrés différents de bilinguisme. Leurs interventions en témoignent.

- a) il y en a qui bien que se disant connaître l'anglais n'en gardent que très peu dans leur discours (le phénomène de *code-switching* est dans ce cas conscient). C'est le cas d'un locuteur comme *Meruim* ;
- b) il y a des intervenants dans le discours desquels on trouve beaucoup de *calques* (emprunts masqués donc). C'est le cas par exemple d'un intervenant comme *L'astineu* (qui déclare travailler avec les Anglophones et parler les deux langues), *Mr Big* ou *La Crack* ;
- c) il y a enfin un locuteur comme *La Crack* qui vit aux Etats Unis. Selon nous (il ne s'agit évidemment que d'une présupposition, vu que le type de corpus ne peut que suggérer certaines choses), chez ce locuteur, le *code-switching* est inconscient. Il y a des éléments qui font partie d'un véritable idiolecte.

Comme nous l'avons montré ci-dessus, les seules informations concernant les intervenants sont celles offertes pas le discours lui-même (parfois les intervenants évoquent leurs origines, leur passé linguistique). Nous présenterons dans ce qui suit les informations que nous avons pu recueillir à partir du corpus lui même (pour les intervenants les plus importants, ceux dont nous avons retenu les interventions dans notre corpus).

Meruim vit à Moncton. Sa famille a les racines au Nouveau-Brunswick depuis dix générations. Sa mère est anglophone. Cet intervenant déclare lire l'anglais dans le texte.

La Crack vit depuis 13 ans aux Etats Unis, mais déclare parler le français en famille. Sa scolarisation (au Nouveau Brunswick) s'est faite en français (uniquement) ; il a passé son enfance dans une paroisse française mais selon ses mots « en écoutant la télé et la musique anglaise ».

L'astineu a vécu à Moncton avec « les Anglais ». Il affirme parler les deux langues. Actuellement il travaille dans un milieu anglophone.

3. Types d'anglicismes dans le corpus

Peut-on parler de stratégies de communication pour tous les anglicismes employés par nos locuteurs ? Trouve-t-on une intentionnalité de l'emploi des anglicismes dans notre corpus ?

Comme nous l'avons déjà montré, un certain type d'anglicisme prédomine chez chaque locuteur. À partir du même corpus, nous avons réalisé une étude sur les

valeurs pragmatiques du *contact de langues* au niveau des marqueurs discursifs. Ainsi avons-nous constaté que chez un locuteur comme *La Crack*, dont le discours est relativement anglicisé, l'emploi fréquent de marqueurs discursifs tels *well, anyway, by the way* caractérisait son idiolecte. Il n'en reste pas moins qu'une certaine hésitation dans le discours est associée à l'emploi de ces marqueurs discursifs.

3.1. Anglicismes formels

On remarque la présence dans notre corpus d'anglicismes parfaitement intégrés. La preuve en est la reprise qu'en font les ouvrages spécialisés. C'est, par exemple, le cas de la locution *I guess que*, des marqueurs discursifs déjà cités *anyway* et *well* ou du substantif *le fun*. L'absence de données pour d'autres anglicismes nous a empêchée de les considérer comme des emprunts.

- (1) Tu pense donc beaucoup Pantagruel, *i guess que* t'est contre la peine de mort, donc continue a payer pour eduquer tes prisonniers...⁵
- (2) Pourquoi depenser notre energie sur les commentaires de Don Cherry. Y'est vieux pi il sait pas c'est quoi il dit. *I guess que* c'est une manière d'attirer de l'attention hein ???

La locution verbale *I guess* (avec sa forme particulière *I guess que*) (v. les exemples (1) et (2)) est reprise par DRFTN, avec la remarque qu'elle a été notée au Nouveau-Brunswick. Dans notre corpus elle apparaît dans le discours d'un seul locuteur, *La Crack*.

Le connecteur *anyway* est repris par DRFTN, avec la remarque qu'il est usuel en Acadie.

Dans notre corpus le marqueur discursif *anyway* marque le changement de sujet et le retour au fil principal. Halliday, Hasan (1976 : 270) parlent d'ailleurs dans ce cas d'un *anyway* « continuative » :

- (3) Une job c'est une job pi si un Canadien qui s'appelait Sam Walton aurait commence Walmart a la place de Sam Walton De Bentonville Arkansas pi ca marcherait bien au USA on ce lamenterait tu? probalement. *Anyway*, on pourrait continuer pour toujours juste pour dire que y'a ben du monde sur cette planete qui veulent prendre avantage de nous et c'est pas juste les Americains, c'est n'importe qui qui a une chance pi qui peut fait un gros maudit tas d'argent⁶.

Dans l'exemple (3) ci-dessus, en employant le marqueur *anyway* le locuteur laisse croire que l'énoncé précédant, au stade actuel du développement argumentatif, a peu d'importance (« on peut laisser ça de côté, on peut oublier ça »). Il n'en est rien parce que le contexte antérieur ne fait que préparer l'introduction du contexte qui suit.

(4) “Mon cher”... *Anyway*, la seule chose que je souhaite pour toi c’est que ton problème soit résolu, mes interactions avec toi ne veulent pas dire que je suis contre toi. sois un peu plus positif(ve) ça aide .

Dans l’exemple (4), le locuteur (*La Crack*) répond au doute du locuteur antérieur (*Merium* qui s’était adressé par « mon cher/ma chère la Crack), en se servant de cette reprise des paroles de l’autre. L’orientation argumentative du marqueur *anyway* est la suivante : « quoi qu’il en soit, malgré ton attitude » ; on pourrait même aller plus loin : « Moi, je ne suis pas comme toi... ».

Repris par DRFTN, le substantif *le fun* est attesté également au Canada. Dans notre corpus, cet emprunt apparaît chez deux des intervenants, *Mr Big* et *La Crack*.

(5) Peux prendre une journée de ta vie et aller crier ça a haute voix dans les régions de Petit-Rocher, Caraquet ou Tracadie pour *le fun* ! (*MrBig*)
 (6) [...] mais je pense que je me débrouille pas trop pire et c’est bien *le fun* de jaser avec le monde et de changer nos idées avec les autres [...] (*La Crack*)

Concernant le marqueur discursif *well* qui dans notre corpus n’est présent que chez un seul locuteur, Chevalier (2002) le situe parmi les emprunts intégrés au chiac. Elle analyse la concurrence entre le marqueur *well* et l’un de ses équivalents français, le marqueur *ben* et conclut à une spécialisation des deux « connecteurs » : *well* « marquera davantage l’hésitation, la conciliation ou même la résignation », alors que *ben* accompagnera plutôt des « formules plus catégoriques » (p. 77). *Ben* marquerait donc une prise en charge énonciative plus forte que son équivalent anglais *well*.

Dans notre corpus nous avons décelé deux types d’emplois du marqueur discursif *well* :

(a) un *well* qui à l’intérieur d’une même intervention permet à l’argumentation d’avancer. Dans les exemples (7) et (8), on remarque que la présence de *well* est exigée par la structure syntaxique particulière propre au discours oral : le locuteur commence son intervention par un énoncé qui sera abandonné au profit de l’information principale qui s’ensuivra et qui sera introduite par *well*.

Dans ce genre de contextes, *well* a comme équivalent français *eh bien* !

La valeur pragmatique de cet emploi est de marquer l’expression d’une attitude du locuteur par rapport à son discours.

(7) *Si tu travaille pour l’université , well mon bill, y’a plein d’argent de taxe qui viennent du monde qui peuvent pas écrire ou prononcer les mot comme il faut qui paye les salaires des professeurs a l’université de Moncton.*

(8) *Pi si ca me tante de mettre des mot anglais ou n’importe quel langue dans mes phrase well je le ferait quand sa me tante, ca me fera pas sentir plus ou moins français.*

Avec les exemples (7) et (8) on est dans l'implicite ; on peut gloser l'exemple (7) comme suit : « tu dois respecter ceux qui paient des taxes, même s'ils ne savent pas écrire ; ne te moque pas d'eux ». L'emploi de *si* et de *well* dans ce contexte est un emploi conversationnel. Il en est de même dans (8) (on pourrait gloser « quoi que les autres en disent »).

(9) Tu peut etre sur que quand ca me plait de repondre a un sujet je vait pas me fermer la gueule pi si je t'offend *well* « just too bad » un opinion c'est comme un trou de cul, on en a tout un !! prend ca mou.

(10) si j'offend des gens avec mes commentaires *well* je suit pas le premier et je serait pas le dernier mais ce que je ne ferait pas c'est de me taire

Dans l'exemple (9) on a un cas de véritable code-switching. Le fragment en anglais est marqué par des guillemets, il s'agit donc d'un changement de plan énonciatif. Si l'on se rapporte au rôle de *si* dans les exemples (7) et (8), il faut remarquer qu'il ne s'agit pas d'un *si* conditionnel ; cette conjonction a dans ce contexte particulier le rôle d'un marqueur discursif : il relie une force illocutoire et un contenu propositionnel.

(b) un *well* narratif, qui a comme équivalent en français le marqueur « donc ». La fonction de *well* dans ce type de contextes est de résumer une partie du développement narratif.

(11) Vous savez que je suit aux Etats, 13 ans passee quand j'ai decide de demenager aux Etats c'est une chose qui m'inquietait car tout le monde disait hey, t'es obligee de payer pour les soins medicaux et ec ce temps j'etais employee par une grosse compagnie a Toronto qui avait tous les benefits que tu peut penser. *Well* je suit demenagee et j'ai commencer a travailler pour un magasin d'epicerie pour ma premiere emploi, visite au docteur chaque annee avec une facture de \$ 350.00 ??

Dans l'exemple (11), même si *well* et *donc* sont parfaitement interchangeables, le marqueur anglais marque, à notre avis, plus que son équivalent français, une certaine hésitation dans le discours et marque clairement l'orientation argumentative de l'énoncé : « Je n'ai pas eu le choix, j'ai dû déménager ».

(12) Des compagnies comme Walmart etait juste la dans le bon temps juste comme K-mart, Woolworth et plusieurs autres compagnies qui on pris avantage de nous, *well* c'est la meme chose que les compagnies Canadiennes qui se coupe la gorge un a l'autre pour fair un profit.

Dans l'exemple (12), *well* a pour équivalents français *donc*, *eh bien*, *enfin* ; comme dans l'exemple précédent, la valeur de ce connecteur est argumentative (on pourrait gloser par « les compagnies canadiennes ne sont pas meilleures, donc ne critiquez plus la politique des compagnies américaines »).

Ce qu'on peut conclure après cette brève analyse des *anglicismes formels* dans notre corpus, c'est qu'il est difficile de dire si leur emploi constitue une stratégie de

communication. Deux situations peuvent s'y présenter : soit l'emploi qu'en font les locuteurs est conscient et on parle dans ce cas d'une stratégie de communication (même si l'anglicisme est adopté par la communauté), soit le locuteur emploie l'anglicisme de manière inconsciente de par sa familiarité avec les deux langues en contact.

3.2. Calques (emprunts) sémantiques

Comme emprunts (calques) sémantiques, nous avons relevé dans notre corpus *support* « appui » (chez *Mr Big*) et *nature* « origine » (chez *L'astineu*). Ces unités ne nous intéressent pas dans notre démarche. Le calque sémantique est un phénomène essentiellement inconscient et ne constitue pas une stratégie de communication.

(13) J'espere que tu réalises⁷ que tu donnes un bon coup de *support* a mes arguments. (*Mr Big*)

(14) Moi je suis Acadien *de nature*, je suis parti de ma terre natale plusieurs années [...] (*L'astineu*)

3.3. Calques de construction

Comme calques de construction, nous citons les constructions suivantes :

- être en *agrement* avec « être d'accord avec » (chez *La Crack*) sur l'anglais *to be in agreement with*

(15) [...] je ne veut pas avoir l'aire d'*etre en agrement avec* eux mais des fois t'eloigner de ca c'est la meilleurs chose a faire...

- *prendre avantage de* « profiter de » (chez *L'astineu* et *La Crack*) sur l'anglais *to take advantage of*. Ce calque est cité par Brasseur (2004) pour Terre-Neuve.

(16) Les gens et commerçants sont honnêtes et ne *prendront* aucunement *avantage des* visiteurs [...] (*L'astineu*)

(17) Des compagnies comme Walmart etait juste la dans le bon temps juste comme K-mart, Woolworth et plusieurs autres compagnies qui *on[t] pris avantage de* nous [...] (*La Crack*)

- *prendre une chance* « prendre le risque » (chez *La Crack*) sur l'anglais *to take a chance*

(18) La compagnie que je travaille pour maintenant est une compagnie privee et on depense 10 fois plus que ca pour attirer la business, des fois ca marche, des fois ca marche pas, c'est *une chance* qu'il faut *prendre*...

- *faire sûr que* « s'assurer que » (chez *La Crack*) sur l'anglais *to make sure of something*.

(19) [...] dit moi pas que tu regarde chaque chose que t'achete pour faire sur que c'est fait au Canada [...]

4. Valeurs pragmatiques du *code-switching*

Le *code-switching* est conçu par Gumperz (1982) comme un phénomène conversationnel. C'est donc ce phénomène qui nous intéresse de plus près dans notre travail.

Pour analyser les fonctions du *code-switching* nous allons nous servir du modèle dressé par Gumperz (1982 : 75-84). Comme l'indique cet auteur, les fonctions du *code-switching* sont très différentes d'une situation à l'autre. On remarque dans notre corpus une distinction entre ces valeurs en fonction du caractère *conscient* ou *inconscient* du *code-switching*.

Une remarque s'impose quand même concernant ce modèle. Il nous semble que Gumperz range dans une même classe et forme et fonction du *code-switching*. Nous allons retenir comme fonction ce qu'il appelle « *personalization* versus *objectivation* ». Nous allons aussi exploiter ce qui touche à la problématique du *discours rapporté*, ce que Gumpers appelle « *quotations* » (« *citations* » en français)

Avant de passer à l'analyse du phénomène de *code-switching* dans notre corpus, nous tenons à préciser que les fragments de véritable *code-switching*, tel qu'il est envisagé par Gumperz, sont plutôt rares. Si considérer certains exemples comme relevant du *code-switching* semble tout à fait évident, pour d'autres, cela apparaît comme plus problématique. Il en est ainsi du marquer discursif *of course* que nous soumettons à l'analyse. A notre avis, *of course* ne peut être considéré que dans la perspective du *code-switching*. Et pour cause. Comme va le montrer notre analyse, avec *of course*, un changement de prise en charge énonciative se produit. Il s'agit, donc, d'un phénomène conscient et donc d'une stratégie employée par le locuteur, stratégie dont les fonctions sont diverses.

a) Le *code-switching* intervient parfois pour marquer le *discours rapporté* (*direct*, *indirect*). Il s'agit donc de la reprise du discours d'un autre locuteur (énonciateur). Prenons quelques exemples pour illustrer ce cas.

(20) Le suspect serait francophone. Les Anglais sont au-dessus de tout soupçon, *of course*. Mais la police admet qu'il existe dans cet édifice de la rue Cornhill, (Lion's), un climat malsain, une guerre de clans, entre Francophones et Anglophones. Mais elle en est encore empêtrée dans les procédures quant à la suite de l'enquête et la comparution du suspect... (*What else is new ?*) Le policier-enquêteur (?) déplore "le bas niveau d'éducation" des personnes qui ont porté plainte...

Ce qui caractérise l'exemple (20) c'est un mélange de voix, de points de vue et partant de types de discours rapporté. Un premier élément qui marque un changement de prise en charge est le conditionnel de reprise dans la première phrase. Cela signale qu'il s'agit de la reprise du discours d'un autre locuteur, mais sans prise en charge

énonciative. Dans la terminologie de Ducrot (1984), le locuteur principal est locuteur mais non pas énonciateur pour le discours de l'autre. Nous interprétons la deuxième phrase comme une reprise en discours direct du discours du deuxième locuteur. *Of course* signale le changement de prise en charge énonciative. Notre locuteur reprend le discours de l'autre sans l'assumer ; *of course*⁹, en revanche, marque une prise en charge énonciative forte. Dans ce cas employer la langue des autres, avec les valeurs pragmatiques que le marqueur *of course* implique (voir note 10), marque l'orientation argumentative suivante : le locuteur fait comme si la phrase antérieure décollait logiquement d'un contexte plus large mais en fait cela ne fait que remettre en cause l'inférence elle-même.

Dans notre corpus l'adverbe de phrase *of course* apparaît uniquement dans le discours de *Meruim*. Si l'on se rapporte à l'exemple (21), la valeur du passage d'une langue à l'autre apparaît clairement : il s'agit d'exprimer une certaine attitude (mépris, moquerie) par rapport à la situation décrite. Cela se fait par le truchement de la reprise des paroles de l'autre. Nous revenons sur le caractère quelque peu paradoxal de la valeur de ce marqueur. On a d'une part une distanciation par rapport à la situation envisagée. D'autre part le locuteur assume le point de vue du discours repris tout en le discréditant. On aurait dans ce genre de contexte une sorte de dédoublement d'une même voix (celle du locuteur) : dans le même contexte il assume et n'assume pas un certain point de vue.

(21) Non, Mr. Big, je ne crains pas les méchants anglais qui sont à nos portes pour brûler nos maisons...C'est beaucoup plus subtil, de nos jours, le Loyalisme et l'Orangisme, l'ethnocentrisme, le racisme...Il suffit de faire croire aux Acadiens qu'ILS doivent être bilingues (?) dans une province bilingue (?) sur papier, pour obtenir des emplois (bilingues, *of course*, pour les Acadiens, les seuls vrais bilingues), pour des compagnies multinationales (unilingues, *of course*, sauf en France et au Québec)

Revenons maintenant à l'exemple (20). Avec la troisième et la quatrième phrase on revient au discours du premier locuteur. L'introduction, après la quatrième phrase, suivie de points de suspension, d'un nouveau fragment en anglais s'inscrit dans le même mouvement qui consiste à reprendre le discours en anglais de l'autre pour le remettre en question, pour le discréditer.

Si l'on revient à la fonction énoncée par Gumperz, on a affaire dans notre cas au phénomène de prise en charge ou pas (distanciation) par rapport au discours de l'autre. Pour marquer cette distanciation, le locuteur va employer la langue « des autres » ('they code' chez Gumperz).

b) Un autre exemple du même phénomène cité par Gumperz nous est fourni par une intervention du même personnage. Il répond en anglais à un message envoyé par un autre intervenant.¹⁰

(22) *How dare you write English to me*, toué le Breton de Gatineau, Québec, qui trempe dans toutes sortes d'affaires... surtout la politique ??? *How dare you write to me at my personnelle ?* Je vais t'en faire des "instructions", moi, manipulateur politicailleur ! Tu ne sais pas qui je suis !

Pour cet intervenant la langue revêt une valeur symbolique forte. Il se sert de la langue « des autres » pour répondre de manière injurieuse au message en anglais qui lui est envoyé par un autre intervenant.

c) Le phénomène de reprise se manifeste chez le même locuteur comme un moyen d'interpeller les autres tout en s'attaquant aux anglicismes de leur discours.

(23) Pour un grand critique du "chiaque", langue du peuple qu'il méprise, Mr. Big l'utilise lui-même: une *burn* ! Son "support" (un appui, en français !) pouvait-il être dans une autre langue que l'anglais, la vraie langue officielle du N.-B. et la seule!

d) C'est le discours sur la langue qui déclenche le plus grand nombre de phénomènes de code-switching. Il en est ainsi, par exemple, dans les interventions concernant un étudiant de Moncton (connaissant des problèmes financiers et de santé) qui ne réussit pas à obtenir des informations en anglais. On remarque la reprise comme discours rapporté (discours indirect) de la réponse reçue par cet étudiant.

(24) On lui dit que vivant à MONCTON, il DEVRAIT être bilingue et accepter qu'on lui réponde par la poste, en ANGLAIS... *if you don't mind* ! En sommes-nous vraiment rendus là dans cette province (bilingue?), dans ce pays (bilingue?) et cette ville de Moncton (bilingue ?), ça c'en est une bonne... mort de rire!), alors que nous fêtons le 400e anniversaire de l'Acadie?

Dans la même séquence on remarque la reprise telle quelle (en anglais) du discours d'un autre énonciateur, après les points de suspension. Il s'agit là du même phénomène de distanciation par rapport au discours en anglais « des autres ». Il faut remarquer que bien qu'il s'agisse d'une non prise en charge par notre locuteur du discours de l'autre, le code-switching représente à lui seul une stratégie visant à exprimer une certaine attitude par rapport à l'autre énonciateur (attaque indirecte, moquerie).

Ce qu'on peut conclure après ce survol des fonctions du *code-switching* dans notre corpus c'est que ce phénomène apparaît comme une *stratégie de communication*. La preuve en est qu'il est surtout utilisé dans le discours sur la langue et l'identité des Acadiens.

5. Conclusions

Le stade actuel de notre recherche ne nous permet de tirer que des conclusions partielles concernant cette problématique des stratégies de communication impliquées par l'emploi des anglicismes.

- a) Seul le phénomène de code-switching conscient constitue une véritable stratégie de communication.
- b) Le calque, que ce soit calque (emprunt) sémantique ou calque de construction, en tant que phénomène inconscient ne peut pas être retenu dans notre démarche.
- c) Pour l'emprunt (unité intégrée à une certaine norme), les données ne sont pas suffisantes pour tirer des conclusions concernant ses valeurs pragmatiques.

Revenons au phénomène de code-switching. Comme on l'a montré dans notre analyse, ce phénomène constitue, de la part du locuteur, une stratégie de communication. Le locuteur choisit de passer à l'autre langue (en l'occurrence l'anglais) pour marquer l'expression d'une certaine attitude par rapport aux réalités évoquées. Nous tenons également à préciser pourquoi nous avons choisi de classer les marqueurs discursifs *well* et *anyway* dans la classe des emprunts, alors que *of course* a été classé dans la catégorie code-switching. Nous avons déjà mentionné le critère de la prise en compte par la lexicographie. Mais ce n'est pas là la seule raison qui explique notre option. L'analyse du discours d'un locuteur comme Meruim nous a conduite à la conclusion que l'emploi, dans un discours anti-anglais, d'anglicismes ne peut relever que d'une stratégie communicative très claire : reprendre la langue des autres pour discréditer, se moquer de ceux qui la parlent (anglophones et francophones, dont le discours contient des anglicismes).

Notes

1. Défini comme «the juxtaposition within the same speech exchange of passages of speech belonging to two different grammatical systems or subsystems» (p. 59).
2. «Borrowing can be defined as the introduction of single words or short, frozen, idiomatic phrases from one variety into the other. The items in question are incorporated into the grammatical system of the borrowing language.» (p. 66)
- 3 Nicolas (1994) parle de trois modalités d'envisager l'emprunt (terme général) : calque du signifiant (emprunt lexical), calque de la forme interne (calque morphologique), calque du signifié (calque sémantique).
4. Nous avons consulté deux sections de ce forum de discussion : «Aidez-moi » et « Du coq à l'âne » (cette dernière section étant la plus importante). Il s'agit des interventions recensées entre le 11 novembre 2003 et 27 avril 2004 pour « Aidez-moi » (49 interventions) et celles recensées entre le 13 novembre 2003 et le 11 mai 2004 pour « Du coq à l'âne » (443 interventions).

5. Nous reprenons tels quels les interventions des locuteurs. Aucun changement n'a été fait quant à l'orthographe.
6. Le débat tourne autour de l'expansion économique des Etats Unis.
7. L'acception « se rendre compte avec précision, exactitude ; se faire une idée nette de » du verbe *réaliser*, où l'on reconnaît le même mécanisme, est cité par PR comme « emploi critiqué ».
8. Voilà la situation : l'un des intervenants les plus importants, Merium, décrit les harcèlements que doivent subir les Francophones de Moncton, dont lui. Au cours de l'évolution du fil de discussion, il déclare avoir lu dans « L'Acadie nouvelle » que la police avait déjà un suspect. On remarque la reprise, dans le discours de l'intervenant, du discours d'un autre énonciateur.
9. Fraser (1999) classe *of course* parmi les marqueurs discursifs, plus précisément dans la sous-classe qu'il appelle « inferential markers » (p. 948). Dans ce cas, le marqueur discursif signale que ce qui suit est une conclusion du segment antérieur. Dans notre cas, la description de *of course* ne peut correspondre à celle de Fraser que si l'on considère que le processus inférentiel se produit entre un contenu linguistique et un contexte plus large constitué par l'univers de croyance de la communauté linguistique.
10. Ce qui se passé à un moment donné dans le forum (à la suite des attaques lancées par Merium) c'est de voir les participants se ranger dans deux camps : ceux qui le soutiennent et ceux qui subissent ses attaques.

Bibliographie

- Alexander, L. G. *Longman English Grammar*. Longman Group, 1988.
- Brasseur, Patrice. « Les anglicismes formels en franco-terre-neuvien ». In Marie-Rose Simoni (éd.), *Français du Canada – français de France*, Actes du quatrième colloque international de Bellême [5-7 juin 1997]. Tübingen : Niemeyer, coll. *Canadiana romanica*, 2000, pp. 227-240.
- . « Emprunts sémantiques et calques de l'anglais en franco-terre-neuvien ». In *Études canadiennes*, 56, 2004, pp. 43-59.
- Brown, Gillian, Yule, George. *Discourse Analysis*. Cambridge University Press, 1983.
- Chalker, Sylvia, *English Grammar Word by Word*, Edinburgh: Thomas Nelson, 1990.
- Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique (sous la direction de). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Editions du Seuil, 2002.
- Chevalier, Gisèle. « Description lexicographique de l'emprunt *well* dans une variété de français parlé du sud-est du Nouveau-Brunswick ». In Claude Poirier et al. (sous la direction de). *L'emprunt dans les variétés de français langue*

- maternelle : Perspectives lexicographiques*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2000, pp. 85-99.
- . « La concurrence entre 'ben' et 'well' en chiac du sud-est du Nouveau-Brunswick (Canada) ». In *Cahiers de sociolinguistique de Rennes*, n° 7 : *langues en contact, Canada-Bretagne* (sous la direction de Christian Leray et Francis Manzano), 2002, pp. 65-81.
- DRTN, Brasseur, Patrice. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 2001.
- Ducrot, Oswald. *Le dire et le dit*. Paris : Les Editions de Minuit, 2002.
- Flikeid, Karin. « "Moitié anglais, moitié français" ? Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Ecosse ». In *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, volume 8, numéro 2, 2002, pp. 177-228.
- Fraser, Bruce. « What are discourse markers ? ». In *Journal of Pragmatics*, 31, 1999, pp. 931-952.
- Fuller, Janet M. « The influence of speaker roles on discourse marker use ». In *Journal of pragmatics*, 35, 2003, pp. 23-45.
- Gumperz, John J. *Discourse strategies*. Cambridge University Press, 1982.
- Hudson, R. A. *Sociolinguistics*. Cambridge University Press, 1980.
- Nicolas, Christian. *Le procédé du calque sémantique*. dans « Cahiers de lexicologie », n° 65 / 1994 – 2.
- Perrot, Marie-Ève. « Le français acadien en contact avec l'anglais : analyse de situations distinctes ». In Magord, A. (dir.). *L'Acadie plurielle*. Moncton : Université de Moncton, Centre d'Etudes Acadiennes, 2003.
- Poplack, Shana et al. « The Social Correlates ans Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation ». In *Linguistics*, 26, , 1988, pp. 47-104.
- The Concise Oxford Dictionary*. Oxford University Press, 1999.
- Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*. Dictionnaires Le Robert – Paris, Harper Collins Publishers, 1992.
- Schiffrin, Deborah. *Discourse markers*. Cambridge : Cambridge University Press, 1987.
- Schourup, Lawrence. « Rethinking well ». In *Journal of Pragmatics*, 33, 2001, pp. 1025-1060.